Université Rennes 2

Licence LEA

Sommaire

1. Présentation générale de la licence
 1. Comment est organisée ma licence ?
 2. Comment est structurée mon année ?
2. Personnaliser ma formation
 1. Quels choix dois-je faire ?
 2. Labellisation
3. S'informer lors de la rentrée

Présentation générale de la licence

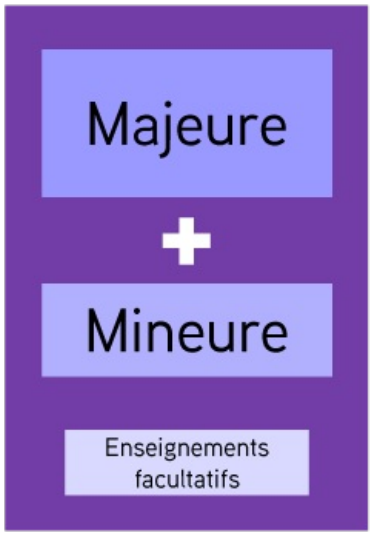
Comment est organisée ma licence ?

- La licence est organisée en 3 années.
- Chaque année est composée de 2 semestres.
- La licence est donc composée au total de 6 semestres numérotés de 1 à 6 (Semestre 1, semestre 2, semestre 3...).



Comment est structurée mon année ?

- Chaque semestre est constitué de 2 blocs obligatoires :
 - Un bloc appelé majeure
 - Un bloc appelé mineure
- Un troisième bloc optionnel est prévu pour les enseignements facultatifs.



Majeure

Trois types d'enseignements obligatoires composent la majeure :

1. Mes enseignements fondamentaux
2. Mes enseignements de méthodologie

3. Mon enseignement de langue (à choisir)

Mineure

Elle est constituée d'unités d'enseignements de disciplines complémentaires.

Enseignements facultatifs

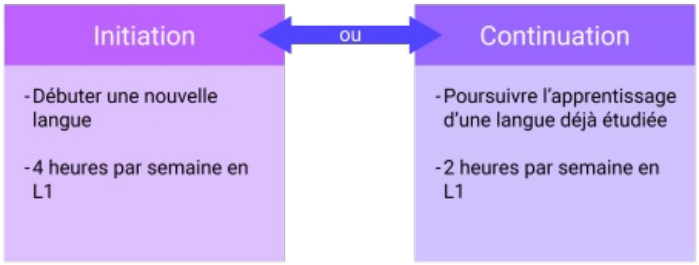
Plusieurs types d'enseignements sont proposés (choix à faire).

Personnaliser ma formation

Quels choix dois-je faire ?

Mon enseignement de langue

L'unité d'enseignement de langue (UEL) est obligatoire de la licence 1 au master 1.



Deux types de langues aux choix :

- Langue en initiation :
 - Permet de débuter une langue jamais étudiée auparavant.
 - Correspond à 4 heures de cours par semaine.
- Langue en continuation :
 - Permet de poursuivre l'apprentissage d'une langue déjà étudiée auparavant.
 - Correspond à 2 heures par semaine.

À noter : une ou deux autre(s) langue(s) non obligatoire(s) peuvent être ajoutée(s) grâce à la mineure (parcours personnalisé UEO) ou l'enseignement facultatif.

En savoir plus sur l'UEL.

À noter : Conférence de présentation des langues en licences (UEL + langues optionnelles) lors des journées de rentrée.

Ma mineure

Elle est constituée d'unités d'enseignements de disciplines complémentaires pensées en articulation avec les enseignements fondamentaux de la majeure.

Retrouvez plus d'information en consultant la fiche de la licence LEA sur le catalogue des formations.

À noter : Conférence de présentation des différents parcours de mineure lors des journées de rentrée.

Enseignements facultatifs

En compléments des enseignements obligatoires de votre majeure et votre mineure, il est possible d'ajouter un ou deux enseignement(s) facultatif(s).

Le suivi d'un enseignement facultatif ne participe pas directement à la validation d'une unité d'enseignement (UE) mais peut donner lieu à une bonification de votre moyenne semestrielle. Seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

L'absence de participation aux évaluations n'occasionne aucune pénalité le cas échéant.

Liste des enseignements facultatifs :

- Langues en continuation
- Validation de l'engagement étudiant
- Sport

Labellisation

Vos choix d'enseignements peuvent aboutir à l'obtention d'un label à l'issue de votre formation de licence.

Plus d'informations sur la labellisation des licences.

S'informer lors de la rentrée

Lors des journées de rentrée prévues début septembre, des conférences et des stands vous informent sur votre formation et les choix d'enseignement.

Retrouvez plus d'information sur les journées de rentrée sur le site web de l'université courant juillet.